

DOSSIER D'INSCRIPTION

EN
**1^{re} ANNEE CPGE
(MPSI)**

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous informer que vous avez été admis(e) en classe préparatoire.

Afin de valider votre inscription, il faudra impérativement adresser par courrier postal au Secrétariat CPGE du Lycée Kléber avant le **mardi 20 juillet 2021 les pièces suivantes :**

- La fiche d'inscription ci jointe
- La fiche d'intendance ci-jointe
- La fiche de la caisse de solidarité ci jointe
- La photocopie du relevé de note du baccalauréat (*l'inscription est subordonnée à l'obtention du baccalauréat*)
- L'attestation de contribution de Vie Etudiante et de Campus CVEC (<https://cvec.etudiant.gouv.fr>)
- L'attestation de pré-inscription à l'université de Strasbourg fournie sur la plateforme eCandidat (<https://ecandidat.unistra.fr>)

Puis à partir du début septembre vous devrez **obligatoirement** procéder à votre inscription à l'Unistra : <https://inscriptions.unistra.fr/#c90749> et fournir l'attestation d'inscription au secrétariat CPGE dans les plus brefs délais.

Il ne sera pas envoyé d'accusé de réception de ces pièces

PENSEZ A JOINDRE DEUX PHOTOS D'IDENTITE A VOTRE DOSSIER

Vous trouverez sur le site du Lycée Kléber (<https://lycee-kleber.com.fr>) Classes Préparatoires, les documents suivants :

- L'explicatif du fonctionnement de la restauration
- L'explicatif du fonctionnement de la sécurité sociale
- Le règlement intérieur et la charte du réseau de la Résidence des CPGE de l'Externat.
- Le règlement intérieur de la Résidence des CPGE de l'Internat

Les accusés de réception des différents règlements sont à retirer puis signer auprès de la vie scolaire - Bâtiment F, dans la semaine qui suit la rentrée.

Pour les boursiers, la notification conditionnelle est à déposer au bâtiment A, 1^{er} étage, Secrétariat CPGE bureau n°4 dès la rentrée :

Il s'agit d'une inscription en première année. Le maintien dans la classe, puis l'admission en deuxième année dépendront de vos résultats scolaires, mais surtout de votre implication, de votre travail et de votre assiduité.

- Les dates de la Rentrée Scolaire internes et externes vous seront communiquées dès que possible sur le site du Lycée
- Vos représentants légaux seront invités à la réunion d'information à l'attention des parents d'élèves CPGE dont les dates, les horaires et le lieu vous seront communiquées dès que possible sur le site du Lycée.

M. Le Proviseur
Sylvain Letheux

